

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association

N° 63 Septembre – Octobre - Novembre 2013

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.



Le mammoth bagnolus et les colibris modesti.



Il était une fois sur un rivage de la belle Méditerranée un puissant suzerain qui avait décidé de privilégier la traversée de son territoire aux engins qui émettent des oxydes d'azote, des particules fines et du CO₂. Il devint le champion de ces émissions dans la région, car il construisait des échangeurs et des autoroutes à 3 voies, et le peuple était content. Le mammoth était vénéré car il promettait depuis 12 ans, un tunnel pour les bagnoles. Chaque fois il était réélu haut la main, d'autant que le rouge et le noir triomphaient dans l'empire. Il abhorrait tout ce qui pouvait gêner les véhicules mus par des moteurs à explosion, alors il ne fit pas la bêtise que firent toutes les autres cités de l'empire : installer dans sa baronnie un engin à traction électrique guidé par des rails.

Pendant ce temps-là, une colonie de colibris s'affairait à transporter des gouttelettes de nectar grâce à leurs efforts ailés. Ces minuscules volatiles organisaient des conférences sur le code de la rue qui prévoit de se déplacer de façon apaisée dans le centre des villes, avec de préférence des modes de déplacements doux ou à traction électrique. Ils informaient sur comment circuler pour qu'il y ait moins d'accidents sur nos routes et dans nos rues. Ils organisaient des rassemblements de cyclistes et proposaient de réaliser des parkings vélo, des pistes cyclables ininterrompues. Ils observaient la quantité de polluants que les brins de muguet absorbaient le long des axes de circulation, et ils comprenaient pourquoi ces fleurs n'étaient pas en très bonne santé.

Alors le bagnolesque mammoth se disait : Il a une drôle de tête c't'oiseau là ? Qu'est-ce qu'il fait, qu'est-ce qu'il a., il est drôlement bizarre c't'oiseau là, ça s'passera pas comme ça.....

Mais les colibris étaient de plus en plus nombreux.....et la fin de l'époque préhistorique approchait.

D'après une légende de la forêt équatoriale.

Si vous êtes perspicaces, vous trouverez dans ce bulletin plus d'informations sur les battements d'ailes de ces colibris...

Maurice Franceschi



La corniche de Tamaris à La Seyne sans voiture un jour par mois (photo page 1)

Le projet de voie verte prévu sur notre corniche peine à voir le jour car cette voie est communale et les six millions d'euros nécessaires ne pourraient être débloqués que si la Corniche passait dans le giron intercommunal et/ou départemental ! Les citoyens du grand Toulon, saturés d'inhalier des gaz d'échappement 365 jours par an, aimeraient pouvoir de temps en temps respirer en paix, redécouvrir le parfum de l'air marin et entendre le clapotis des vagues. Ces journées sans voiture redonneraient à ce lieu unique son charme et son authenticité pour le plaisir des petits comme des grands. Nous avons proposé de fixer comme première date le 22 septembre 2013 qui était la journée mondiale sans voiture et qui clôturerait la semaine européenne de la mobilité. Nous avons reçu un avis très favorable, mais... Nous transmettrons cette demande aux instances concernées par cette voie : la ville de la Seyne et donc le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération.

G. Lehmann

~~~~ **RESPIRE QUI PEUT** ... Quelques réactions à la lecture du Rapport de l'enquête publique sur le projet du **Plan de Protection de l'Atmosphère** de l'aire toulonnaise. Ce rapport est consultable sur le site de la Préfecture. Il est soumis à l'approbation du Préfet. Mais Quelles suites réelles peut-on en attendre ? Si le PPA intègre bien la mise en place d'un TCS, il ne dit pas lequel, se retranchant derrière la remarque de la DREAL, à savoir que : « le PPA donne un cadre et des objectifs, mais non les moyens d'y parvenir ». Pour résumer, un TCSP non polluant mais lequel ? Mystère et b....

**Un Comité territorial Air Paca pour le VAR** doit se mettre en place et devrait être incité par la DREAL. Suggestion faite par la commissaire. **TVD est candidate** pour y participer en tant qu'association agréée pour la défense de l'environnement. L'étude de l'impact sanitaire sur TPM qui est menée par la CIRE Sud (Cellule inter régionale d'épidémiologie), devra être annexée au rapport. TVD sera vigilant sur ce point.

**L'information réelle de la population** au moment des pics de pollution : « la DREAL réfléchit aux meilleurs canaux ». TVD avait simplement suggéré d'informer les citoyens par les journaux télévisés et la presse quotidienne (comme pour la météo, serait-ce plus compliqué ?). Cette information qu'il faut aller chercher sur le site d'Air Paca est bien trop discrète ! Nous saluons ce travail, nous voulons maintenant des applications.

Vincente Chastel, correspondante pour Air PACA

## AirPACA : indices du 1/10/2013

|                   | SO2 | NO2 | O3 | PM10 | Indice Global | Qualitatif | Prévision pour demain | Prévision pour après demain |
|-------------------|-----|-----|----|------|---------------|------------|-----------------------|-----------------------------|
| Aix-en-Provence   | -   | 3   | 3  | 4    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Aubagne           | -   | -   | 4  | 3    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Avignon           | -   | 2   | 4  | 3    | 4             | Bon        | 6                     | 5                           |
| Brignoles         | -   | -   | 4  | 2    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Cannes            | -   | 3   | 4  | 3    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Gap               | -   | 2   | 3  | 3    | 3             | Bon        | 4                     | 4                           |
| Hyères            | -   | -   | 4  | 3    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Marseille         | 1   | 3   | 4  | 3    | 4             | Bon        | 6                     | 5                           |
| Nice              | -   | 3   | 4  | 4    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Riviera Française | -   | -   | 4  | 4    | 4             | Bon        | 5                     | 5                           |
| Toulon            | -   | 4   | 4  | 7    | 7             | Médiocre   | 6                     | 4                           |

## Bilan de la journée de sensibilisation au Code de la Rue du 18 Septembre

La création du Code de la rue s'inscrit dans une double démarche: celle de la promotion de la sécurité routière et du développement durable. Le Code de la rue prévoit un ensemble de dispositions permettant un partage plus équitable de l'espace public. Il place au centre de sa réglementation le contexte urbain ainsi que les usagers les plus vulnérables: le décret du 30 juillet 2008 introduit le principe de prudence.

Malheureusement ce dispositif reste pratiquement inconnu, que ce soit des usagers mais souvent aussi des institutions.

Malheureusement aussi, la mortalité des piétons dans le Var est toujours aussi préoccupante. 10 morts déjà cette année et presque toujours tués alors qu'ils circulaient de « façon régulière ». Mot pudique pour dire qu'ils ont été renversés soit sur trottoir, soit dans des zones protégées.



Dans la suite des actions déjà menées, conférence de presse, notre assemblée générale et lettre aux maires, à la préfecture et au conseil général, conférences, TVD a organisé une journée de « sensibilisation au code de la rue » dont chacun a reçu le programme.

En plus de l'alerte réitérée, nous maintenons 3 grandes revendications :

- mettre en place une charte du code de la rue adaptée à nos agglomérations (c'est une demande explicite du Code de la rue que de discuter et de mettre en place cette charte.) De nombreuses villes en France ont déjà édité leur propre « Code de la rue », ce qui permet de sensibiliser bien évidemment leurs habitants à des « conduites » et comportements plus citoyens.

- réaménager les villes en utilisant les nouvelles dispositions mises à leur disposition : aire piétonne, zone de rencontre, zone 30.

En outre en mettant en place de nombreuses traversées de chaussée sous forme de plateaux traversants, les piétons devraient être plus en sécurité dans leurs déplacements.

A suivre donc et un grand merci à tous ceux qui ont préparé et à la municipalité de la Seyne qui nous a hébergés et permis le succès de cette journée. Sans oublier les medias qui ont aidé cette action.

**Jean-Paul Klein**

*"L'association Environnement et Partage a participé avec plaisir à cette journée de sensibilisation au code de la rue. Tout l'après midi, nous avons accueilli des enfants des centres de loisirs de La Seyne sur Mer entre autres le centre de loisirs Léo Lagrange.*



En effet, l'association a pour objectif l'éducation à l'environnement ; elle a travaillé sur des projets d'écomobilité depuis 2009 avec des écoles de Hyères et La Garde en partenariat avec Planète Sciences Méditerranée et Toulon Var Déplacements.../...

.../...Le réchauffement climatique étant directement lié à nos modes de vie : surconsommation et utilisation abusive de moyens de transports polluants, il nous paraît important de sensibiliser petits et grands sur cette thématique.

Nos ateliers étaient sur le thème du réchauffement climatique. Nous avons un atelier de découverte sur les transports à classer du plus polluant au moins polluant, un atelier sur l'effet de serre naturel et lié aux rejets de CO2 émis par les activités humaines. Nous avons aussi proposé des expériences mettant les enfants en situation pour leur permettre de comprendre plus concrètement le phénomène du réchauffement climatique, ses causes et ses conséquences (augmentation du niveau des océans et fonte de glace).

Anthony et Magali

\*\*\*\*\*

## « Communiquez » Suite et fin de l'article du N°62

...**ET pour couronner l'ensemble** : semaine de la mobilité oblige, Frédéric Cuvillier, ministre délégué, chargé des transports, de la mer et de la pêche, est devenu un sympathisant du mouvement Carfree. Il publie à tour de tweets des infos particulièrement intéressantes à destination des automobilistes du genre : « Le Saviez-Vous ? Un cycliste en ville roule en moyenne à 15 km/h contre 14 km/h en moyenne pour les véhicules motorisés » ou encore « 1 place de stationnement voiture équivaut à 10 places de stationnement vélo, bougez autrement [pic.twitter.com/jCzui0sb](https://pic.twitter.com/jCzui0sb) » et même « Une rame de tramway transporte à peu près l'équivalent en passagers de 170 voitures ! » Oh pardon, j'oubliais qu'on causait vélos... Autant de faits qui sont avancés depuis des années sur ce site de Carfree dont la langue n'est pas de bois mais là, c'est le ministre des transports qui le dit ! Ministre qui d'autre part **a installé lundi 3 juin le comité de pilotage pour l'élaboration du Plan national d'action « mobilités actives » qui réunit les responsables des politiques de transports : État, représentation nationale, collectivités territoriales, autorités organisatrices, industriels et partenaires associatifs.**

Et le nerf de la guerre ? Là encore de bonnes nouvelles :

**Au niveau national** : Le vélo est pris en compte dans le 3ème appel à projets transports publics et mobilité durable. Le ministre des Transports l'avait annoncé en novembre 2012, à l'occasion de l'examen des amendements vélo présentés par les députés du Club des parlementaires vélo et le Club des villes et territoires cyclables. Promesse tenue : les parkings sécurisés sont éligibles aux financements Etat dans ce 3ème appel à projets.

Par ailleurs, Le ministère des Transports a annoncé le 7 mai le lancement d'un nouvel appel à projets pour promouvoir les transports collectifs et la "mobilité durable". L'enjeu est ainsi de "dépasser la simple logique de subvention au kilomètre de métro, de tramway ou de bus, pour adopter les solutions les plus pragmatiques – bus à haut niveau de service, tram-train, vélo, navettes fluviales – adaptées à chaque territoire, afin de donner les clés de la ville durable aux habitants", soutient-il.

**Au niveau européen** : Vélo et EuroVelo ont été concernés par un vote essentiel sur les règles de financement des infrastructures de l'Union Européenne, accordant un financement de plusieurs milliards d'euros. Entre 2007 et 2013, seulement 0,7 % des fonds européens disponibles pour le transport ont été alloués pour le vélo. Pour la prochaine période financière (2014-2020), l'ECF a fixé 6 milliards d'€, soit 10% du financement de l'UE qui devrait être consacré au cyclisme, cependant le déverrouillage de ces fonds doit s'accompagner d'une pression plus grande des citoyens cyclistes auprès des institutions européennes.



Nul doute que fort de tous ces personnages, de toutes ces structures, de tous ces discours, le cycliste voire le piéton, vous savez l'usager, se sente représenté, conforté dans son droit de cité

Patrice



## LA DIRECTION REGIONALE SNCF A INVITE LES ASSOCIATIONS INTERESSEES A UNE REUNION D'INFORMATION LE MARDI 2 JUILLET 2013 A MARSEILLE.

Quatre sujets étaient prévus mais 2 seulement ont été traités. Le compte-rendu résumé ci-dessous ne parlera que du premier, **le point sur les travaux en PACA fin 2013-2014** en se limitant à ce qui concerne la ligne Marseille-Nice

**Le point sur les travaux en PACA fin 2013-2014** (M. Svetchine, directeur régional. RFF. et N. Dorier, SNCF).

Dans le contexte de la fin du tout TGV prônée par la Commission Mobilité 21 (dite Commission Duron), ces travaux font partie d'un programme pluriannuel étalé sur 20 ans et seront réalisés selon un ordre prioritaire car tout ne peut être fait. Ils représentent des investissements sans précédent. Selon les exigences de RFF ils entraîneront fréquemment des interruptions totales de circulation ferroviaire (avec autocars de substitution). Outre les informations qu'ils ont apportées, les responsables ont répondu aux questions écrites que leur avaient envoyées les associations (dont TVD).

*En 2013* Toulon-Le Luc (remplacement des rails, ballast, traverses, installation IPCS, Itinéraire Permanent de Contre-Sens).

La 3<sup>ème</sup> voie Cannes-Antibes, terminée sera ouverte à la circulation en décembre.

: Le tunnel de Monaco qui se déforme sera l'objet de travaux de confortement sur 2 ans (avec mise à voie unique du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 mars 2014).

*En 2014* : Marseille-Aubagne sera interrompue à 3 reprises (28-30mars, 7-8 mai et 8-10 nov.).

La Pauline-Hyères totalement interrompue à partir de sept.2014 jusqu'à mai 2015 en vue d'une remise à niveau et une hausse de capacité (2 trains/h. en Heures de Pointe). A Hyères, un rapprochement de la gare routière relèverait de la municipalité avec laquelle il faudrait aussi étudier la question des Passages à Niveau.

Cannes-Grasse, où le tunnel de Ranguin a été le lieu d'un éboulement, sera l'objet de travaux de hausse de capacité (2 trains /h. en HP, allongement des quais).



A des questions sur le problème des correspondances non ajustées, il a été répondu que, lorsque le délai était inférieur à 15 minutes, c'était le choix commercial qui l'emportait (!).

Concernant la gare de Marseille St-Charles, le caractère peu attractif et médiocre des possibilités de restauration a été dénoncé. TVD s'est étonné que les passages souterrains, apparemment terminés depuis des années, n'aient pas été mis en service, obligeant ainsi les voyageurs à faire de longs détours pour prendre une correspondance. Il a été répondu que leur condamnation était due au manque de moyens pour en assurer la surveillance !

TVD est également surpris des coûteux projets de gare souterraine alors que la gare de surface est loin d'être saturée, surtout si on la

compare par exemple à celle de Lyon Part-Dieu. D'un autre côté la gare de La Blancarde est mal utilisée. Il a été répondu qu'il était projeté de l'aménager en 2015 pour des trains «diamétraux» évitant St-Charles.

Les réouvertures des lignes Gardanne-Carnoules, Draguignan-les Arcs en restent au niveau des études (tout comme en Pays aixois la liaison Aix-Rognac dont les études sont plus avancées). Ce qui a déçu.

Ont été aussi dénoncées les relations internationales lamentables entre Marseille et Gênes (ou Milan) en raison de leur lenteur et de la rupture de charge à Vintimille.

NB. La seconde question présentée, «**Les dispositifs de sûreté mis en place en PACA**» (Thierry Dupin, responsable zone Méditerranée de Perpignan à Nice), fera l'objet d'un compte-rendu dans un prochain numéro du bulletin.

**Michel Vandenbroucke**

### A VOS AGENDAS

- Le 23/11/2013 : **AG du « Collectif tram »** de 9h à 12h au Foyer de la Jeunesse, Place d'Armes, TLN.
- Le 15/2/2014 : **AG de TVD** .... Même horaire, même adresse.

## **Chainon manquant**

TVD a été reçu par le Conseil Général du Var (CG) pour faire un point sur les aménagements cyclables de l'agglomération et au-delà.

### **De la Pyro à Brégaillon à La Seyne : le chainon manquant sur la liaison Six Fours -Toulon.**

Le CG nous a présenté le projet qui, en fait, fait partie d'un aménagement complet de la zone portuaire et des établissements du quartier Brégaillon: nouvel accès et nouveau plan de circulation pour les accès au port.

La piste cyclable sera réalisée soit en reprise de parking ("moto école"), soit en prenant de l'espace sur la voie D959. A part les accès aux installations portuaires ou techniques de Brégaillon, les cyclistes venant de La Seyne ou de Toulon bénéficieront d'une vraie continuité. L'autre côté de la D959 bénéficiera d'un trottoir pour les piétons (très peu de trafic piéton sur cette zone).

Il est prévu que les travaux pourraient être faits à brève échéance (fin 2014?)

Les options retenues devraient aussi garantir la meilleure sécurité et le meilleur confort aux usagers.

Il reste le point noir du carrefour du 8 Mai 1945 pour les voitures et les cyclistes. Un giratoire est impossible car le bouchon du port de La Seyne remonte jusqu'au carrefour tant qu'un TCSP ne sera pas effectif.

Un autre projet du CG concerne le réaménagement de l'avenue Mistral bordée de platanes sur l'axe Seyne Centre - Les Sablettes, trajet direct particulièrement fréquenté par les cyclistes. Le collège Paul Eluard au centre de La Seyne est un des plus fréquentés du département par les cyclistes ! Une idée pour un plan vélobus ?

### **Point sur Véloroutes et Voies Vertes :**

Le Var est concerné par 2 véloroutes qui font partie du réseau général Européen :

La Piste Cyclable du Littoral (PCL) qui à terme devrait relier la Camargue à la frontière italienne et l'Euro Voie 8 (EV8), 3300km de Séville à Athènes.

**EV8:** Voie Verte en Haut-Var. Les idées de tracé sont en place et les difficultés, donc le coût, bien identifiés. En conséquence... perspective long terme!

**PCL:** Piste Cyclable Littorale : sur la PCL 91km sont déjà réalisés soit en piste cyclable indépendante, soit en bande latérale aménagée. La partie varoise est, en grande partie, est réalisée. Il reste des points noirs : 2/3 des tronçons entre Pramoustier et Fréjus avec plusieurs km chaque fois de cohabitation.

Il n'y a pas de solution facile en vue. Ce qui veut dire.... délai

Autre difficulté : le défaut de signalisation que nous avons signalé.

Merci au CG pour son accueil et les nouvelles encourageantes



**JPaul KLEIN**